

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022 - 2023

AVIS À TOUTES LES FAMILLES de : Val-Sonnette, Rotalier, Sainte-Agnès

Votre enfant sera scolarisé pour la première fois (enfant né jusqu'au 31/12/2019) ou votre famille est nouvellement arrivée sur le secteur de la Communauté de Communes Porte du Jura et vous avez des enfants à scolariser :

1 - Vous devez vous rendre à la Mairie de votre domicile pour effectuer la demande de scolarisation, munis du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant (page qui concerne la vaccination DT Polio).

2 - Vous devez compléter l'imprimé de « Demande de scolarisation – Fiche navette » qui sera visé par le Maire, puis adressé à la Communauté de Communes.

3- L'attestation de scolarisation vous sera délivrée par le Directeur d'école.

**Une permanence est assurée à l'école
les mardis 03, 10 et 17 Mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.**

En cas d'indisponibilité sur ces créneaux horaires, merci de prendre contact avec le Directeur de l'école au 03.84.25.04.47.

Le Vice-président en charge
de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Emmanuel KLINGUER